Envoyé en préfecture le 24/05/2023
Reçu en préfecture le 24/05/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230524-DEC202356-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

DEC202356
TRAVAUX ;
Signature d'un avenant n°1 au lot 2 du marché d'essais préalables à réception des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées de l'avenue de Lyon et du lotissement « Les Luteaux »

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros),

VU le lot 2 du marché d'essais préalables à réception des travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées de l'avenue de Lyon et du lotissement « Les Luteaux » attribué à l'entreprise Suez Osis ;

CONSIDERANT qu'au cours des travaux de réhabilitation, des essais supplémentaires ont dû être réalisés ;

CONSIDERANT qu'un avenant 1 au lot 2 doit être signé afin d'acter les tests supplémentaires ;

DECIDE de signer l'avenant 1 au lot 2 du marché d'essais préalables à réception des travaux de mise en séparatif des réseaux d'eaux usées de l'avenue de Lyon et du lotissement « Les Luteaux » avec l'entreprise Suez Osis d'un montant de 547,51 € HT faisant passer le lot 2 à un montant total de 8 441,51 € HT :

PUBLICATION au R.A.A.

Pour le Maire, 24 MAI 2023
L'Adjoint délégué aux travaux

Jean-Michel ALLAIN

